

Technicien d'équipement et de maintenance de piscines

RNCP23620 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227r
Formacode(s)	15417
Code(s) ROME	I1309, F1603, F1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	25/07/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200678	Organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200892	Organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201148	Organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien d'équipement et de maintenance de piscines est un professionnel qui intervient sur les piscines intérieures ou extérieures, pour des particuliers, des utilisateurs qui en font un usage professionnel (exemple : gîte, maison d'hôtes) ou, dans certains cas, pour des résidences collectives privées. Il peut suivre la mise en œuvre des bassins et réaliser l'organisation et le suivi du chantier d'installation de la piscine. Il peut encadrer une équipe de monteurs pour valider les étapes clés de la construction d'un bassin. Il réalise la conception des installations techniques liées au bassin et nécessaires à son bon fonctionnement. Il fait les mises en service, et la maintenance préventive et curative des équipements et accessoires. Il mène des actions de conseil auprès des clients aussi bien sur l'utilisation, la prévention des risques, que l'évolution des installations. Il peut être amené à réaliser des ventes de consommable ou accessoires dans le cadre de ses actions de maintenance. Pour mener à bien les activités constitutives de son emploi, le technicien d'équipement et de maintenance de piscines s'appuie sur les consignes de sa hiérarchie, sur les besoins et attentes du client, ainsi que sur les documents réglementaires et consigne des constructeurs.

Le technicien d'équipement et de maintenance de piscines travaille aussi bien, en équipe, que seul. Son activité nécessite une attention soutenue, particulièrement pour toute opération effectuée dans un contexte à risques, soit

électrique, en milieu humide, pour lesquels il doit posséder une habilitation BR « montage et dépannage piscine », soit à la manipulation de produits chimiques (chlore, peroxyde d'hydrogène, acide sulfurique) nécessitant des EPI. Cet emploi comporte également des déplacements fréquents en véhicule équipé d'un outillage personnel et de protections individuelles adaptées à ces missions. Le technicien réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé. Son secteur d'activité est fortement soumis à la saisonnalité et à des horaires irréguliers liés au mode d'intervention.

Il doit être capable de s'adapter aux nouvelles attentes des clients et devra pour cela s'informer périodiquement sur les évolutions techniques et technologiques du métier et des produits.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines

Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines.

Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines.

Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines.

Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.

Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines.

2. Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires

Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires.

Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines.

Informé et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine.

3. Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires

Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines.

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier.

Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines.

Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines.

Blocs de compétences

RNCP23620BC01 — Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines.

Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines.

Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines.

Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.

Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines.

RNCP23620BC02 — Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires.

Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines.

Informé et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine.

RNCP23620BC03 — Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines.

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier.

Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines.

Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises d'installation de piscine et d'équipements.

Les entreprises de rénovation de piscine.

Les entreprises de maintenance de piscine et équipements.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien piscine.
Technicien de maintenance piscine.
Technicien de rénovation piscine.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR en montage et dépannage piscines.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 073 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment · tension 5/5 (Très élevée) B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 394
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment B2X33 — Plombiers chauffagistes B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	25/07/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP214

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34890

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23620/>